

Sensibiliser à la précarité, soutenir le recours aux prestations

Le Jura déploie actuellement une campagne de lutte contre le non-recours aux prestations sociales afin de sensibiliser aux questions de précarité, et accompagner les personnes non-recourantes dans l'évaluation de leur droit.



C'est une première, dans le canton du Jura : jusqu'au 16 juin 2024, une campagne de lutte contre le non-recours aux prestations sociales se déploie auprès de la population. Cette démarche s'inscrit dans le sillage de la publication du deuxième rapport social, lequel a mis en évidence qu'environ 15% des Jurassien-nes se trouvent en situation de pauvreté ou en risque de pauvreté. Dans cette proportion, seule une moitié de personnes bénéficie aujourd'hui de prestations sociales.

Cette campagne vise à sensibiliser la population aux questions de précarité, mais également à fournir une information simplifiée sur les prestations sociales cantonales. Durant six semaines, par simple SMS ou demande par formulaire électronique, toute personne en recherche d'information sera rappelée dans les trois jours par un-e spécialiste du domaine social. Un entretien gratuit et confidentiel, une consultation physique ou un coup de pouce pour les premières démarches administratives sont proposés.

La campagne s'articule autour d'un nouveau site internet de sensibilisation et d'information, d'une campagne d'affichage ainsi que d'interventions dans les médias. Tous les partenaires jurassiens actifs dans le domaine social (associations, institutions, communes, paroisses) soutiennent la campagne et participeront activement à la diffusion d'information à leur public-cible en situation de précarité. Dans le cadre de celle-ci, la population est également appelée à jouer un rôle de relais.

Au travers de cette campagne, le canton du Jura ambitionne aussi de gagner en connaissances pour comprendre les freins principaux qui empêchent les personnes non-recourantes de solliciter les prestations sociales. Cette action permettra de visibiliser les individus concernés et de donner des éléments de compréhension en vue d'ajuster, cas échéant, les dispositifs existants. Elle constitue une première étape de lutte contre le non-recours et, plus largement, contre la précarité dans le Jura.

(Source : communiqué de presse)

[Vers le site de la campagne](#)